

Prochainement, dans nos rues, la Commune, saison II- 1871-2021

« Il existe un rendez-vous tacite entre les générations passées et la nôtre »

Walter Benjamin

Dans l'imaginaire du mouvement ouvrier, la Commune de Paris ne constitue pas une date platement commémorative, où voudraient la confiner ses fossoyeurs.

Les Versaillais d'aujourd'hui n'auront de cesse d'écraser sous leurs talons de fer la contestation sociale, en France, en Birmanie, en Inde, au Chili, en Grèce, comme ailleurs, avec tout l'arsenal de la violence d'état du 21ème siècle.

Ils sont fidèles à l'héritage de Thiers.

A chacun son legs, et le nôtre nous le tenons de cette génération vaincue.

Et pour citer Nietzsche « nous avons besoin de l'histoire, mais nous en avons besoin autrement que n'en a besoin l'oisif, blasé dans le jardin du savoir ». Nul doute que nous aurons à subir, encore, à l'instar du bicentenaire de la Révolution française une historiographie distanciée et guindée, discrètement placée sous le signe des vainqueurs, qui nous invitera au recul, vantera les vertus d'une démocratie apaisée, et déplorera les « excès et la démesure » des insurgés parisiens tout en versant des larmes hypocrites sur l'ampleur de la répression.

Les réactionnaires réduiront cette « révolte » à un complot fomenté par l'Association internationale des travailleurs (AIT). Les descendants des républicains et les modérés salueront un mouvement patriotique sans caractère de classe et un mouvement démocratique petit-bourgeois.

On se souviendra alors de la grandiose figure de Blanqui, l'éternel emmuré tonitruant, fil conducteur des insurrections du 19ème siècle pour prendre la mesure de la persistance du parti de l'ordre toujours prompt, hier et aujourd'hui, à mater la canaille, au nom des valeurs grandiloquentes d'une république vidée de substance.

Notre parti pris ne sera ni celui des contempteurs modérés ou offensifs, mais celui d'une révolution sociale et politique, hautement désirable en ces temps de grande dislocation et de grands périls.

La Commune demeure un champ de possibilités dont il nous appartient de décréter l'ardente actualité. Que l'on ne compte pas sur nous pour participer à quelque entreprise de sacralisation qui la figerait en une image pieuse d'un passé insurrectionnel révolu.

Bien au contraire, le charme qu'elle continue d'exercer si l'on en juge, en cette étrange année 2021, par le foisonnement des initiatives et de la production éditoriale consacre l'intensité pure d'un événement qui demeure une source d'inspiration pour les combats et les questionnements d'aujourd'hui, en contrepoint de la tragédie autoritaire du stalinisme ou de la capitulation en rase-campagne des socialistes de marché, qui en avaient piétiné l'héritage vivant.

Ses fantômes hanteront toujours les classes dominantes, comme une menace qui pourrait, à la faveur d'une crise globale du système capitaliste revenir à l'avant-scène et faire trembler les fondations d'un ordre social capitaliste toujours plus mortifère qui demeure fondé sur la dépossession de celles et ceux qui vivent de leur travail.

Si ce désir de Commune s'avère si ardent et si actuel c'est que son évocation vivante ouvre une brèche dans la grisaille qui tient lieu d'horizon à nos sociétés dévorées par les contradictions du capitalisme conjuguée à une crise sanitaire anxiogène et à un discrédit général des institutions de la Vème République et au-delà de la démocratie prétendument représentative, toutes deux exsangues.

La Commune rend tangible le rêve de l'émancipation et porte en elle une critique en acte de l'état bureaucratique qui au nom de l'intérêt général consacre et sanctuarise l'intérêt particulier d'une classe minoritaire. Elle est l'accomplissement d'une république sociale rêvée depuis les Trois Glorieuses de 1830 et les journées sanglantes de juin 1848.

Le pouvoir d'État est « désormais aboli », écrivait Marx à propos des six semaines de liberté communale. Aboli ? Le mot semble contredire les polémiques contre Proudhon ou Bakounine, dans lesquelles Marx s'opposait à l'idée qu'une telle abolition, du salariat ou de l'État, puisse se décréter. En tant « qu'antithèse directe de l'Empire », la Commune « devait être un corps agissant et non parlementaire, exécutif et législatif en même temps » : « En un mot, toutes les fonctions publiques, même les rares fonctions qui auraient relevé d'un gouvernement central, devaient être assumées par des *agents communaux* et placées, par conséquent, sous la direction de la Commune. C'est, entre autres choses, une absurdité de dire que les fonctions centrales, non point les fonctions d'autorité sur le peuple, mais celles qui sont nécessitées par les besoins généraux et ordinaires du pays, ne pourraient plus être assurées. Ces fonctions devaient exister, mais les fonctionnaires eux-mêmes ne pouvaient plus, comme dans le vieil appareil gouvernemental, s'élever au-dessus de la société réelle, parce que les fonctions devaient être assumées par des agents communaux et soumises, par conséquent, à un contrôle véritable. La fonction publique devait cesser d'être une propriété personnelle [...] »

Voilà de quoi stimuler l'intelligence collective de celles et ceux qui entendent déconnecter les services publics de la tutelle étatique pour les inscrire dans la perspective bien actuelle des communs...

Se réapproprier l'énergie de la Commune c'est aussi sortir des anciens clivages, devenus artificiels après la disparition du bloc soviétique opposant un Marx supposément ultra-jacobin, hyperétatiste, et centralisateur à outrance, face à un Proudhon girondin, libertaire, et décentralisateur.

La Commune supprime « tous les mystères et les prétentions de l'État » en se dotant de mandataires sous contrôle populaire permanent, rétribués comme des ouvriers qualifiés. Sa mesure la plus importante est « sa propre organisation, qui s'improvisa avec l'ennemi étranger à une porte et l'ennemi de classe à l'autre ». Elle « ne supprime pas la lutte des classes » mais représente « la libération du travail », comme « condition fondamentale de toute vie individuelle et sociale ». Elle crée ainsi « l'ambiance rationnelle » dans laquelle peut commencer – commencer seulement – à se développer l'émancipation sociale ». Elle est « ce sphinx qui tracasse si fort l'entendement bourgeois » : tout simplement « la forme sous laquelle la classe ouvrière prend le pouvoir politique ».

Cette forme, il faut le souligner tant il est facile de l'oublier, reste celle du suffrage universel et de la représentation territoriale des communes et des quartiers : Dans *l'Adresse du 31 mai 1871 au Conseil général de l'AIT*, Marx insiste : « le suffrage universel devait servir au peuple constitué en communes » et « rien ne pouvait être plus étranger à l'esprit de la Commune que de remplacer le suffrage universel par une investiture hiérarchique ». Il n'envisage pas de restriction sur critères sociaux du droit de vote. Il exprime seulement sa conviction que la majorité politique correspondra « naturellement » à la majorité sociale. Quant au rapport des représentants aux représentés, des mandataires à leurs mandants, il est celui d'un contrôle permanent concrétisé par les principes de responsabilité et de révocabilité. Les représentants ont en permanence à rendre compte de leurs actes et, en cas de litige avec les représentés, à remettre en jeu leur mandat. Pour autant, si la révocabilité est la conséquence de la responsabilité de l'élu devant ses électeurs, le mandat impératif aboutit à paralyser la délibération démocratique : si le mandataire n'est que le porte-parole de l'intérêt particulier de ses mandants, sans possibilité de modifier son point de vue en fonction de la discussion, aucune volonté générale ne peut émerger, l'addition des intérêts particuliers ou corporatifs se neutralise, et la stérilité du pouvoir constituant finit par faire le lit d'une bureaucratie qui s'élève au-dessus de cette volonté en miettes en prétendant incarner l'intérêt général. Autant de questions décisives pour celles et ceux qui dans le feu des luttes actuelles, à l'instar de l'appel de l'Assemblée des Assemblées de Commercy aux tonalités libertaires de la fraction la plus avancée du mouvement des Gilets jaunes entendent non seulement destituer ceux qui accaparent les lieux de décision, mais aussi instituer une démocratie rendue à celles et ceux qui doivent en rester les acteurs et les actrices, dans toutes les sphères de la vie sociale. Comment ne pas y voir une puissante invitation à renouveler nos pratiques et à insuffler un vent d'insolence au sein même de nos organisations syndicales et politiques, encore trop marquées du sceau de la professionnalisation bureaucratique, de la division du travail et de la verticalité.

Les premières mesures de la Commune consistent en une débureaucratisation et démilitarisation de l'État Léviathan, en des dispositions qui relèveraient de ce qu'on appellerait aujourd'hui une démocratie participative, et en des mesures élémentaires de justice sociale. Elle n'a pas grand-chose d'un pouvoir dictatorial et peu de chose d'un régime d'exception, si ce n'est la suspension de l'ordre légal existant au profit de l'exercice du pouvoir constituant inaliénable d'un peuple souverain.

Brouillonne, multiforme, la Commune le fût, comme toute expérience sociale vivante et inédite.

Les femmes, à l'instar d'Elisabeth Dimitrieff, Louise Modestin, Paule Mink, ou Louise Michel, ces grandes exclues de la république bourgeoise, confrontées aux pesanteurs machistes d'un mouvement ouvrier naissant y ont pris pleinement leur place, à l'instar de ces pétroleuses qui inspireront le mouvement des femmes des années 70. Mais les artistes ne seront pas en reste. La Commune reste portée par les ouvriers, mais aussi par une « bohème artistique » rejetée par la bourgeoisie. À l'instar de Lautréamont, Rimbaud, Jules Vallès ou le flamboyant Courbet.

Enfin si le prix à payer fût celui du sang, lors de la semaine éponyme, et d'une répression massive, la Commune a aussi, en dépit des souffrances et des privations l'intensité d'une fête populaire, où la vie quotidienne elle-même, devient un laboratoire de transformation. Comme dans tout moment révolutionnaire, c'est une parole qui éclot, à travers les discours, les écrits, les discussions enflammées des clubs, dans la fraternité barricadière et la confrontation physique avec l'ennemi de classe, mais aussi dans chacun de ces instants d'exceptionnelle intensité qui font de la Commune, une expérience toujours vivante, à poursuivre au nom de ceux qui nous ont précédé.